

CHRONIQUE PISCICOLE

par J. LEMASSON



Quelques remarques sur les conditions et modalités du développement des pêches

Dans des travaux récents concernant l'Asie et l'Extrême-Orient, la F. A. O. a analysé les conditions dans lesquelles se présente pour ces régions le développement des pêches*.

Ce développement est possible et hautement souhaitable. Il augmente le revenu national grâce à une ressource nationale, il remédie à la rareté en protéines animales, il améliore la situation sociale de la population relativement importante que constituent les pêcheurs.

On se rend compte assez facilement des possibilités de développement des pêches. Des estimations empiriques basées sur les résultats actuels et sur les avantages évidents que peut procurer l'emploi de techniques connues montrent les possibilités d'intensification des opérations de pêche ou d'accroissement des rendements des eaux continentales par des empoisonnements ou des techniques de pisciculture appropriées. Au cours des dix dernières années, beaucoup de Gouvernements ont formulé des politiques piscicoles basées sur ces possibilités et ont manifesté leur intention de poursuivre certains objectifs correspondant presque toujours à des augmentations considérables dans la production et la consommation des produits des pêches.

Malgré cela, il apparaît très nettement que peu de changements sont intervenus dans l'industrie des pêches des régions sous-développées d'Asie et d'Extrême-Orient. Parfois, on ne voit aucun progrès, parfois ceux qui se manifestent sont faibles et localisés.

Cette situation est, avant tout, la conséquence des conditions économiques et sociales dans lesquelles se trouvent placées les pêches. Les revenus sont généralement bas, les communications difficiles, le commerce restreint et sans souplesse, les consommateurs ignorants et pleins de préjugés. Ce sont des conditions éminemment défavorables. Par ailleurs, les Gouvernements responsables, après avoir formulé de larges programmes de développement, n'ont pas créé ou rassemblé de moyens suffisants pour les mettre en œuvre. La plupart du temps, les services des Pêches n'ont pas l'organisation, l'autorité et l'importance qui seraient nécessaires et, dans beaucoup de cas, leur activité dépend uniquement de l'énergie et du dynamisme de quelques individus.

Il convient donc, pour remédier à cette situation, de déterminer les relations existant entre les pêches et le développement économique dans son ensemble et de recon-

sidérer, compte tenu de ces relations, de quelle façon doit s'exercer l'action gouvernementale.

Il est évident que les pêches dépendent étroitement d'autres secteurs plus vastes de développement et d'activité économique, mais il est rare que les besoins suscités par l'expansion de l'industrie des pêches soient susceptibles d'interférer profondément sur les plans généraux de développement économique à l'échelon national. Par contre, il est nécessaire, dans le cadre de ces plans généraux, de déterminer les voies et moyens grâce auxquels les pêches peuvent être améliorées. Il est certain, par exemple, que les voies de communication constituent un problème particulièrement important pour elles. De même, parmi ceux que soulèvent l'industrialisation et les concentrations urbaines, il y a lieu de considérer les possibilités ou les facilités de commercialisation des produits de la pêche qui peuvent en résulter. Mais en ce qui concerne les pêches continentales, il faut surtout considérer les conséquences qui peuvent résulter de l'exécution de programmes d'aménagement agricole. Il est indispensable d'examiner dans quelle mesure les pêches continentales sont envisagées comme partie intégrante de l'économie rurale et quelle influence peuvent avoir sur elles les aménagements de masses d'eau en vue de l'irrigation ou de la production d'énergie. Dans la majorité des cas, les pêcheurs appartiennent à la population agricole et, à côté des aspects purement techniques de l'aménagement piscicole, il est nécessaire de tenir compte de leurs desiderata économiques et techniques. Dans certains cas, il peut y avoir concurrence entre les pêches et les autres activités agricoles dans l'utilisation de certaines ressources, concurrence dont les inconvénients peuvent être réduits ou supprimés par une coordination entre les organismes intéressés.

L'action gouvernementale doit donc s'exercer en vue de créer la coordination nécessaire, non seulement au moment de l'élaboration des plans, mais aussi à l'échelon de l'exécution. Elle doit également s'efforcer de doter les services des pêches des moyens correspondant aux programmes de travaux qui leur sont impartis.

* * *

Les conditions dans lesquelles se présente le développement des pêches dans les régions sous-développées d'Asie et d'Extrême-Orient et que je viens de résumer très brièvement, nous les retrouvons en Afrique dans leurs éléments essentiels.

* F. A. O. Fisheries Papers, n° 10 et 11, juin et juillet 1958.

C'est un fait maintenant bien connu qu'en Afrique tropicale, comme dans les régions sous-développées d'Extrême-Orient, les protéines animales sont l'élément qui manque le plus dans la ration alimentaire des populations, que tous les efforts possibles doivent être faits pour en augmenter la production et que le développement des pêches constitue un des moyens les plus efficaces pour y arriver.

Les travaux effectués au cours de ces dernières années ont montré que ce développement est possible, soit par intensification de la pêche, soit par la pisciculture. Ils ont révélé d'ailleurs que la pêche jouait déjà dans certaines régions un rôle économique très important et qu'on ne soupçonnait pas. Au Dahomey, la production de poisson représente une valeur comparable à celle de l'huile de palme. Au Soudan et au Tchad, pays d'élevage, elle équivaut à celle de la viande, si elle ne lui est pas supérieure.

Mais, contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des pays sous-développés d'Extrême-Orient, nous n'avons pas établi de programmes ambitieux pour le développement des pêches. Notre situation était en effet assez différente. En Extrême-Orient, les problèmes de pêche avaient retenu l'attention bien avant la dernière guerre et on possédait déjà à leur sujet un certain nombre de données. La pisciculture y était pratiquée depuis longtemps suivant des méthodes généralement empiriques, mais souvent très perfectionnées. Dans nos territoires africains, au contraire, nous étions à la fin de la dernière guerre dans une ignorance totale de la

situation de la pêche continentale, du moins au point de vue quantitatif, et la pisciculture était pratiquement inconnue, sauf à Madagascar, dans quelques zones très restreintes.

Les programmes que nous avons établis pour la période qui vient de s'écouler et qui correspond à l'exécution du deuxième plan quadriennal visaient essentiellement : en ce qui concerne la pêche, à établir un bilan de la situation actuelle et à déterminer dans quelle mesure et par quels moyens elle pouvait être améliorée, en ce qui concerne la pisciculture, à créer l'infrastructure nécessaire à son développement, à mettre au point les premières techniques d'élevage indispensables et à commencer la vulgarisation. Ces programmes étaient limités dans l'espace aux régions qui paraissaient présenter un intérêt particulièrement important. Ils tenaient compte des moyens dont on pouvait espérer disposer.

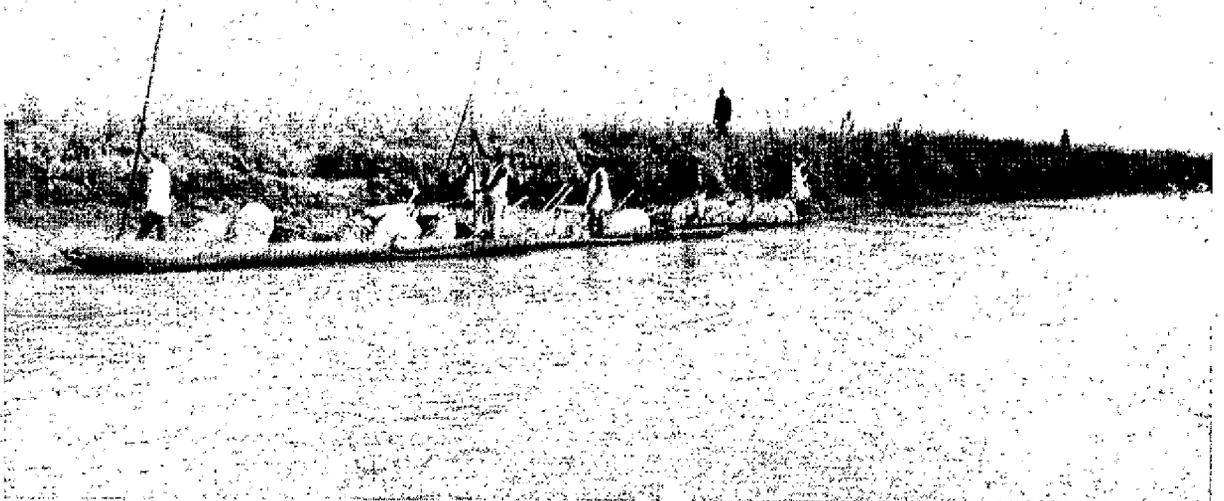
Leur exécution s'est poursuivie dans l'ensemble de façon assez satisfaisante, bien que les moyens dont on ait disposé réellement aient été inférieurs à ceux prévus et, tout spécialement, en matière de personnel. Il n'en est évidemment pas résulté de changements en matière de pêche puisque des actions engagées ne visaient pas encore à des résultats de cet ordre. En matière de pisciculture, par contre, une situation entièrement nouvelle a été créée, au moins dans certains territoires, se traduisant par la création d'un millier d'hectares d'étangs.

Mais les travaux exécutés et les résultats obtenus ont permis de se rendre compte que la situation des pêches et son amélioration dépendent étroitement en Afrique, comme en Extrême-Orient, des conditions générales de développement économique et social et qu'il est indispensable, par conséquent, de rattacher les programmes piscicoles aux programmes concernant les secteurs plus vastes de l'économie.

Il est certain, sans que nous puissions cependant fournir des chiffres comparatifs précis, que la pêche s'est intensifiée de façon sensible dans le Delta Central et la Boucle du Niger au cours des quinze dernières années, et cela sans qu'aucune action directe se soit exercée en sa faveur. Cette intensification résulte essentiellement de l'augmentation du pouvoir d'achat des populations consommatrices de la Côte d'Ivoire et de la création de communications plus faciles. Si Mopti est devenu le premier centre commercial du

poisson de l'Afrique Noire, c'est non seulement à cause de sa situation géographique, mais aussi parce qu'il a été relié aux territoires du sud par d'excellentes routes qui permettent des transports rapides par camion. Il est bien évident qu'avec les pistes précaires d'autrefois et le bourricot comme mode de transport le plus courant, il était difficile de songer à amener de grosses quantités de poisson à plus de 1 000 km des lieux de pêche. La production se trouvait, de ce fait, automatiquement limitée.

Ce problème des communications est aussi d'une importance toute particulière dans le bassin du Tchad où les possibilités de la pêche sont considérables. Si de vastes zones du lac Tchad sont peu exploitées, cela tient en grande partie aux difficultés que les pêcheurs éprouvent d'abord à s'y rendre, ensuite à évacuer leurs produits. Si la commercialisation du poisson dans les zones d'inondation du Logone et du Chari se fait dans des conditions médiocres,



Transport de poisson séché sur le Logone.

Photo Lemasson.

c'est parce que les produits, utilisant des pistes précaires, se dispersent sur un grand nombre de marchés non organisés.

Le phénomène de l'urbanisation a eu lui aussi, dans certains cas, des incidences très nettes sur la pêche. Un exemple particulièrement marquant est fourni par l'intensification de la pêche dans le Stanley Pool, provoquée non seulement par les besoins importants de Léopoldville et Brazzaville, mais aussi par les ressources qu'elle fournit à certains éléments de population qui sont venus s'y installer et qui n'y disposent pas toujours d'emplois stables.

Enfin les travaux réalisés en vue de l'implantation et du développement de la pisciculture ont montré que ceux-ci rencontrent des conditions plus ou moins favorables suivant l'état d'évolution, aux points de vue économique et social, des populations intéressées. On constate en particulier qu'une population peu évoluée perdue dans la brousse et ne disposant que de très faibles ressources en protéines animales n'arrive pas, bien souvent, à réaliser l'intérêt cependant considérable que représente pour elle la pisciculture. Au contraire, une population ayant des contacts plus nombreux avec l'extérieur, à qui une évolution générale plus avancée a donné une meilleure conscience de ses besoins constitués, en général, un terrain beaucoup plus favorable.

* * *

Il est donc nécessaire de faire cadrer les programmes de développement piscicole avec ceux concernant les secteurs plus vastes de l'économie. Il faut, en particulier, les lier étroitement avec ceux concernant l'économie rurale.

En général, l'homme a tendance à essayer d'augmenter les surfaces utilisables pour l'agriculture et à emmagasiner et canaliser les eaux pour les besoins de celle-ci. Là où il estime qu'il y a trop d'eau, il essaye de l'enlever et se rend souvent très mal compte que les eaux jouent leur rôle dans le complexe rural et sont, au même titre que les terres, une source de production.

Il existe des surfaces considérables de marais qui ne servent, le plus souvent, qu'à entretenir une vie sauvage. Leur meilleure forme d'utilisation consiste à y établir un système de drainage permettant de concentrer les eaux en un point bas où elles peuvent s'accumuler et constituer une masse permanente utilisable pour la production de poisson, alors que la partie drainée peut être consacrée à l'agriculture.

Dans les deltas et en bordure de la mer, l'établissement, grâce à des travaux d'endiguement, d'étangs de pisciculture dans lesquels on peut introduire de l'eau douce, permet de dessaler progressivement les terres et de les rendre, au bout d'un certain nombre d'années, propres à l'agriculture. Grâce à la production piscicole obtenue, les frais engagés peuvent être amortis rapidement. Dans les réseaux d'irrigation également, un aménagement convenable de la

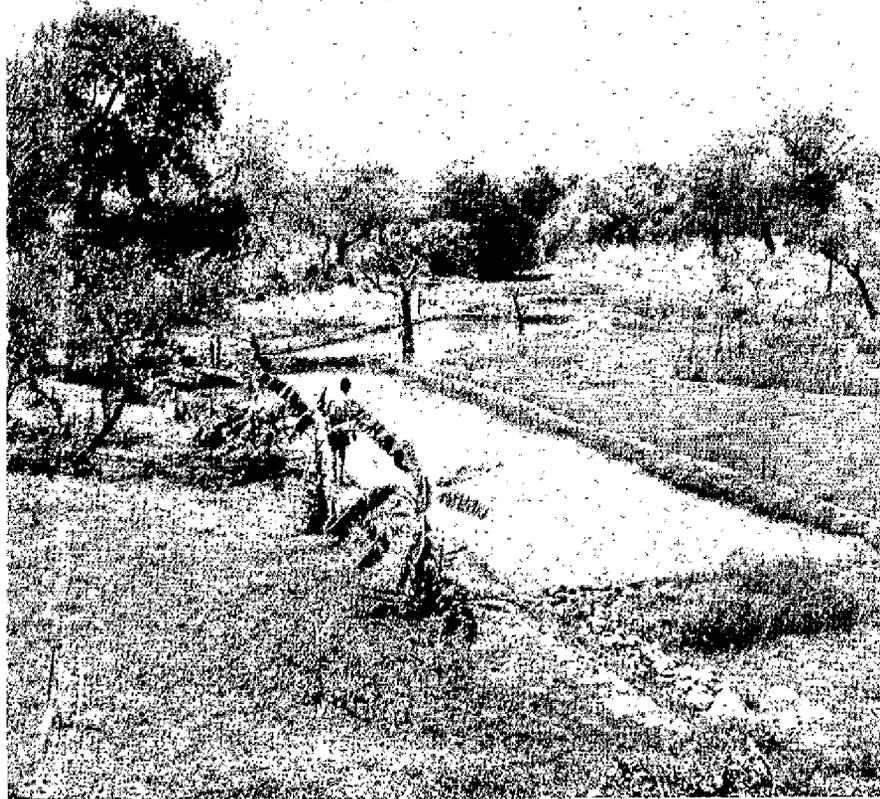


Photo Lemasson.

Ensemble d'Etangs et de Rizières établi en aval d'une retenue d'eau créée dans un but anti-érosif Congo.

pêche peut fournir une ressource importante. Mais là, il y aura parfois conflit entre les intérêts des pêcheurs et ceux des agriculteurs, et c'est pourquoi il importe de lier étroitement les actions entreprises au bénéfice des uns et des autres pour que la part réservée à chacun corresponde au meilleur rendement de l'ensemble.

La conservation des sols nécessite souvent la création de retenues destinées à diminuer le pouvoir érosif des eaux. Il est évident que l'aménagement piscicole de ces retenues permet d'utiliser la capacité de production des terrains qu'elles occupent.

Je ne citerai que pour mémoire la pisciculture en rizières ou dans des terrains cultivés seulement quelques mois par an qui, si elle ne peut pas être en général, du moins pour le moment, envisagée en Afrique (sauf à Madagascar) sous une forme aussi perfectionnée qu'en Indonésie ou au Japon, peut du moins permettre une production de poisson qui complète celle de la culture en profitant de ce que cette dernière laisse sur le sol.

Il convient enfin de ne pas négliger les possibilités qu'offrent pour la production de poisson les réservoirs d'eau créés pour les besoins du bétail et l'intérêt qu'il peut y avoir à combiner la pisciculture avec l'élevage d'animaux tels que porcs, poulets ou canards.

* * *

Il est intéressant de constater que dans nos territoires d'Afrique tropicale, on accorde souvent maintenant à la production piscicole la place qui lui revient dans les programmes d'économie rurale. Il arrive même parfois qu'on veuille lui en donner une trop grande et que les techniciens de la pêche et de la pisciculture soient alors obligés, lors

de la discussion des programmes, de jouer paradoxalement un rôle modérateur. C'est ce qui s'est passé par exemple pour le projet d'aménagement de la vallée du Sourou en Haute-Volta, dans lequel les rendements futurs de la pêche avaient été estimés de façon un peu trop optimiste par les hydrauliciens.

Malheureusement, la liaison harmonieuse des plans pour le développement des pêches avec ceux intéressant d'autres secteurs de l'économie se heurte à des difficultés.

L'intérêt que l'on porte maintenant aux pêches en Afrique Tropicale date seulement de quelques années. Les recherches à leur sujet sont encore peu avancées et, en tout cas, à un stade qui n'est pas comparable à celui atteint dans la plupart des autres domaines de l'économie agricole qui ont bénéficié de l'attention depuis des dates beaucoup plus anciennes. Les responsables de l'économie se rendent souvent très mal compte de ce décalage. Ils ont tendance à trouver anormal que, bien souvent, il ne soit pas encore possible de passer en matière de pêches du domaine des études à celui de l'application pratique, alors que c'est possible en beaucoup d'autres matières, et ne comprennent pas toujours que la mise en route d'un programme de déve-

loppement des pêches, s'intégrant dans un programme général de développement rural, ne puisse pas, dans bien des cas, démarrer aussi vite et avec le même rythme que celui concernant d'autres productions.

Il faudrait pour bien faire que ce décalage puisse être supprimé aussi rapidement que possible en accélérant les études, recherches et travaux préliminaires concernant les pêches. Malheureusement, nous retrouvons en Afrique la situation signalée par la F. A. O. dans la plupart des pays sous-développés d'Asie et d'Extrême-Orient et caractérisée par le manque d'organisation et de moyens des Services responsables des pêches. Il est évident que l'amélioration de cette situation conditionne tout le reste et que tous les efforts de l'action gouvernementale devraient tendre à réaliser cette amélioration rapidement et efficacement.

